



BUREAU PLENIER

Jeudi 17 juillet 2025

par voie électronique

Président : Pascal PARENT

Présents : Lilian JURY, Joël MALIN, Didier ANSELME, Thierry CHARBONNEL, Chrystelle RACLET, Jean-Marc SALZA, Denis ALLARD, Pierre LONGERE, Pascal PEZAIRE, Nicole CONSTANCIAS, Dominique DRESCOT.

Excusés : Guy POITEVIN, Daniel THINLOT.

Assistent : Méline COQUET, Richard DEFAY.

1/ Constitution des poules des championnats régionaux 2025/2026.

- a) Après publication des poules édictées par le Conseil de Ligue dans sa réunion du 12/07/2025, le Bureau Plénier procède aux modifications suivantes :
- Accepte la demande d'inversion de poule en championnat Seniors Régional 3 entre l'U.S. DAVEZIEUX VIDALON (poule D) et l'A.S. SAVIGNEUX MONTBRISON (Poule F), après l'avis favorable du District Drôme-Ardèche ;
 - Prend note du refus de l'US. DAVEZIEUX VIDALON de s'engager en championnat U20 R2 Poule C et repêche l'O. ST ETIENNE (après les refus du F.C. ECHIROLLES et du F.C. VAULX EN VELIN) conformément au classement du mini-championnat des équipes reléguées ;
Pour des raisons de proximité géographique, le F.C. SEYSSINS actuellement en Poule A, bascule en Poule C, et le club de l'O. ST ETIENNE intègre la poule A du championnat U20 R2 ;
 - Prend note du refus du GROUPEMENT SOURCES ET VOLCANS de s'engager en championnat U16 R2 Poule A et repêche le C.S. VIRIAT (équipe la mieux placée au classement du mini-championnat des équipes reléguées) ;
Pour des raisons de proximité géographique, le club des SAUVETEURS BRIVOIS actuellement en Poule B, bascule en Poule A, et le club du C.S. VIRIAT intègre la poule B du championnat U16 R2 ;
 - Prend note du refus d'accession du GROUPEMENT JEUNES LOIRE MEZENC et de l'absence d'accédant pour le District de la Haute-Loire en U15 R2 ; par conséquent, repêche le CS ARPAJON (équipe la mieux placée au classement du mini-championnat des équipes reléguées) en championnat U15 R2 Poule A.
- b) Le Bureau Plénier décide de ne pas donner une suite favorable à la demande d'inversion de poule en Championnat Seniors Régional 3 entre l'UGA LYON DECINES (Poule D) et le GRPE S. DERVAUX CHAMBON FEUGEROLLES (Poule E), après l'avis défavorable du District de la Loire qui ne souhaite pas que soient regroupés six clubs de son territoire dans une même poule.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE